



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 16 juillet 2018 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Karine Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Sont absentes : Madame Claudine Roussel et Madame Claudette Roussel

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES

2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance en ajournement du 7 juin 2018
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2018

3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Nomination maire suppléant(e)
- 3.2 Autorisation de paiement/ Comptes du mois de juin 2018
- 3.3 Conseil de la Première Nation des Innus Essipit/ Invitation spéciale
- 3.4 Demande d'autorisation/ Collecte de fonds pour la Maison des Jeunes des Escoumins
- 3.5 Adoption d'un budget pour le marché public et animation de la promenade des Escoumins
- 3.6 Octroi de contrat/ Entrepôt pour remiser les matières recyclables
- 3.7 Demande à la Tourbière Lambert des Escoumins
- 3.8 Demande d'autorisation/ Soumissions pour escaliers de la fresque marine
- 3.9 Demande d'autorisation/ Soumissions pour pavage de la rue Dion

4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES

- 4.1 Demande de collaboration/ Coopérative de solidarité d'aide à domicile de la Haute-Côte-Nord
- 4.2 Demande de gratuité de salle/ Association des pompiers de la caserne 70
- 4.3 Demande d'appui financier/ L'Odyssée Artistique

5.0 CENTRE SPORTIF/ CENTRE MULTIFONCTIONNEL

- 5.1 Location de la salle multifonctionnelle/ Aréna – Juin 2018
- 5.2 Ouverture du Centre Sportif Charles-Edouard-Boucher

6.0 URBANISME

- 6.1 Rapport sommaire des permis du mois de juin 2018



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
6.2 Demande d'autorisation/ Accès au réseau d'aqueduc municipal
et à l'égout

7.0 INCENDIE

8.0 VOIRIE MUNICIPALE

9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (aqueduc et égout)

9.1 Niveau d'eau lac Gardner – Eau potable

10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM

11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS

12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS

14.0 PROJETS

15.0 OFFRES DE SERVICES

16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M. ET AUTRES

- 16.1 Liste de la correspondance
- 16.2 Bulletin du réseau des Villages-relais – Fédération des villages-relais du Québec
- 16.3 Programme On bouge sur la Côte-Nord – Loisir et Sport Côte-Nord
- 16.4 Relevé conforme – Déclaration d'intérêts pécuniaires/ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- 16.5 Remerciements – Municipalité de Yamachiche/ Congrès Village-relais
- 17.6 Remerciements – La Popote Roulante « Les Délices Maison »
- 17.7 Dépôt/ Fournitures horticoles des produits Lambert – Tourbière Lambert
- 17.8 Demande de citoyen/ Vitesse dans la rue de la Rivière

17.0 AFFAIRES NOUVELLES

- 17.1 Autorisation de dépenses/ Entretien tour de refroidissement
- 17.2 Recommandation comité de sélection/ Direction des travaux publics
- 17.3 Sélection et embauche au poste de secrétaire au greffe – Remplacement d'un congé de maternité
- 17.4 Financement d'un montant de 28 500 \$/ Approbation de soumission
- 17.5 Financement d'un montant de 28 500 \$
- 17.6 Octroi de contrat/ Reconstruction des escaliers de la fresque marine

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

19.0 AJOURNEMENT



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 19h00 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

N° 18-07-191

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 18-07-192

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT DU 7 JUIN 2018

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance en ajournement du 7 juin 2018 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 18-07-193

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2018

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2018 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 18-07-194

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT(E)

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE Madame Karine Roussel, conseillère, soit nommée maire suppléante pour la période du 16 juillet 2018 au 15 octobre 2018 en remplacement de Monsieur Denis Morin, conseiller, lequel termine son mandat ce jour même.

N° 18-07-195

AUTORISATION DE PAIEMENT / COMPTES DU MOIS

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du mois de juin 2018 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la côte no 207 120 (2727).

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil :		89 680.49 \$
Comptes à payer :	90 193.01 \$	
Annexe des comptes :	16 648.70 \$	
Total des comptes :		196 522.20 \$

N° 18-07-196

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT/
INVITATION SPÉCIALE**

ATTENDU QUE dans le cadre de la programmation du Pow Wow, le comité organisateur invite la municipalité de Les Escoumins à participer à une grande parade;

ATTENDU QU'il serait encore une fois intéressant de participer à la parade à bord d'un véhicule de la municipalité des Escoumins comme les années passées;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte de participer à la parade du 20 juillet 2018 qui a pour thème « *Partageons notre culture* » à bord d'un véhicule appartenant à la municipalité des Escoumins.

N° 18-07-197

**DEMANDE D'AUTORISATION / COLLECTE DE FONDS POUR LA MAISON
DES JEUNES DES ESCOUMINS**

ATTENDU QUE le Comité Action Jeunesse des Escoumins désire effectuer une collecte de fonds au profit de la Maison des Jeunes;

ATTENDU QUE le Comité Action Jeunesse souhaite obtenir l'approbation du Conseil pour effectuer cette collecte qui se tiendra le lundi 3 septembre 2018 entre 9h00 et 16h00 sur la route 138, plus précisément en face de l'école Marie-Immaculée;

ATTENDU QUE le Comité Action Jeunesse suivra attentivement les consignes que leur a donné le Ministère des Transports concernant les règlements et qu'une demande a été envoyée à la Sûreté du Québec pour la tenue de cette activité;

ATTENDU QUE le Comité Action Jeunesse demandera la collaboration d'adultes bénévoles et de 2 (deux) intervenantes pour faire la signalisation et assurer le bon déroulement de ce moyen de financement;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la collecte de fonds au profit de la Maison des jeunes de Les Escoumins le lundi 3 septembre prochain sur la route 138 en face de l'école Marie-Immaculée entre 9h00 et 16h00.

N° 18-07-198

**ADOPTION D'UN BUDGET POUR LE MARCHÉ PUBLIC ET ANIMATION
DE LA PROMENADE DES ESCOUMINS**

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil accorde un budget de 2 000 \$ (deux mille dollars) pour toutes dépenses reliées au Marché public et animation de la promenade des Escoumins qui aura lieu les 28 et 29 juillet prochain;

QU'UN bilan sera présenté au Conseil de la municipalité des Escoumins suite à cet événement.

N° 18-07-199

OCTROI DE CONTRAT/ ENTREPÔT POUR REMISER LES MATIÈRES RECYCLABLES

ATTENDU QUE suite à la visite du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), celui-ci nous informait des exigences pour les dépôts des matières recyclables;

ATTENDU QUE ce dépôt pour la municipalité des Escoumins se trouve au garage des travaux publics et que celui-ci n'est pas conforme aux exigences du ministère;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins doit se doter d'un entrepôt fermé servant à remiser ces matières recyclables afin que la pluie ou toute autre précipitation n'atteigne les produits recyclables;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu 3 soumissions d'entreprises locales selon les montants mentionnés ici-bas :

Entreprise	Montant avant taxes
Rémi Gagnon entrepreneur général	7 235.09 \$
Plasteck	7 854.00 \$
Constructions B.E.S.T. Inc.	9 599.23 \$

IL EST PAR CONSÉQUENT

PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte la soumission de Rémi Gagnon, entrepreneur général, afin de réaliser la construction d'un entrepôt fermé pour remiser les matières recyclables au garage municipal au montant de 7 235.09 \$ (sept mille deux cent trente-cinq dollars et neuf cents) plus les taxes applicables.

N° 18-07-200

DEMANDE À LA TOURBIÈRE LAMBERT DES ESCOUMINS

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins souhaite faire une mise au point quant à la problématique liée aux émanations de particules fines issues de la tourbière;

ATTENDU QUE les citoyens de la municipalité semblent inquiets des répercussions que ces émanations puissent causer;

ATTENDU QU'UN incident s'est également produit le 8 juillet dernier au commerce Pêcherie Manicouagan provoquant ainsi une alerte incendie liée à l'obstruction complète des filtres de leurs systèmes de ventilation et climatisation;

ATTENDU QUE le commerce a dû être évacué et que cela a nécessité l'intervention des pompiers;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins souhaite éviter qu'un tel incident ne se reproduise et aimerait pouvoir rencontrer les dirigeants de la Tourbière Lambert afin de trouver la meilleure solution possible;

IL EST PAR CONSÉQUENT

PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



N° 18-07-201

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil souhaite obtenir une rencontre avec les dirigeants de la Tourbière Lambert afin de trouver une solution pour pallier ce problème.

DEMANDE D'AUTORISATION/ SOUMISSIONS POUR ESCALIERS DE LA FRESQUE MARINE

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins souhaite reconstruire les escaliers donnant accès à la fresque marine du tunnel par la rue St-Marcellin Ouest (côté sud);

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Madame Andrée Lessard, à demander une soumission pour la reconstruction des escaliers de la fresque marine du tunnel auprès des cinq entrepreneurs locaux.

N° 18-07-202

DEMANDE D'AUTORISATION/ SOUMISSIONS POUR PAVAGE DE LA RUE DION

ATTENDU QUE le Conseil souhaite poursuivre sur sa lancée portant sur la réfection des rues municipales;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite paver la partie de la rue Dion qui n'a jamais été asphaltée;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Madame Andrée Lessard, à demander au moins deux soumissions afin de paver la partie de la rue Dion non asphaltée en résidu de planage ou en pavage recyclé.

N° 18-07-203

DEMANDE DE COLLABORATION/ COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE

ATTENDU QUE la Coopérative de solidarité d'aide à domicile de la Haute-Côte-Nord, en collaboration avec la Table de concertation des aînés de la Haute-Côte-Nord, présentera cet automne la pièce de théâtre par la troupe de théâtre Parminou le mercredi 19 septembre 2018;

ATTENDU QUE cette activité a pour but de sensibiliser l'environnement à la proche aidance, car les aidants sont une ressource précieuse dont il faut prendre soin;

ATTENDU QUE cette présentation se veut un moyen de les aider à reprendre leur souffle, à se réseauter, à trouver de l'aide et aussi à se faire entendre;

ATTENDU QUE la pièce de théâtre sera présentée à la salle multifonctionnelle des Escoumins;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accorde une contribution financière de 100 \$ (cent dollars) à la Coopérative de solidarité d'aide à domicile de la Haute-Côte-Nord pour la pièce de théâtre présentée par la troupe Parminou pour les personnes âgées et les proches aidants, le mercredi 19 septembre 2018 à la salle multifonctionnelle des Escoumins.

N° 18-07-204

DEMANDE DE GRATUITÉ DE SALLE/ ASSOCIATION DES POMPIERS DE LA CASERNE 70



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales No 4614-A-MST

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QUE L'Association des pompiers de la caserne 70 organise une rencontre conviviale de ses membres et de leur famille le 21 juillet prochain;

ATTENDU QUE les pompiers souhaitent procéder à la tenue de leur repas à la salle multifonctionnelle des Escoumins étant donné que le but de cette rencontre est de renforcer les liens entre les pompiers de la municipalité et ainsi augmenter la cohésion et l'esprit d'équipe;

ATTENDU QUE l'Association des pompiers de la municipalité de la caserne 70 désire obtenir le prêt d'une demi-salle côté cuisine au centre multifonctionnel pour cet événement;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise gratuitement, le prêt d'une demi-salle côté cuisine du centre multifonctionnel à l'Association des pompiers de la caserne 70 des Escoumins pour la tenue de leur rencontre conviviale le 21 juillet 2018.

N° 18-07-205

DEMANDE D'APPUI FINANCIER / L'ODYSSÉE ARTISTIQUE

ATTENDU QUE la série *On JAZZ sous la lune* est un événement unique sur toute la Côte-Nord, voire même dans tout le pays;

ATTENDU QUE cet événement permet au grand public d'apprécier la musique jazz sans avoir à se déplacer dans les grands centres;

ATTENDU QUE l'Odyssée artistique sollicite le soutien de la Municipalité des Escoumins pour la réalisation de l'édition 2018 de la série *On JAZZ sous la lune*;

ATTENDU QUE la série *On JAZZ sous la lune* contribue à accorder une plus grande visibilité à la Haute-Côte-Nord tout particulièrement à la Municipalité des Escoumins;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte de verser un montant de 2 000\$ (deux mille dollars) à l'Odyssée Artistique afin de les soutenir pour la réalisation de l'édition 2018 de la série *On JAZZ sous la lune*.

*** DÉPÔT**

LOCATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE / ARÉNA JUIN 2018

N° 18-07-206

OUVERTURE DU CENTRE SPORTIF CHARLES-ÉDOUARD-BOUCHER SAISON 2018-2019

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'ouverture de la saison 2018-2019 du Centre Sportif Charles-Édouard-Boucher le lundi 24 septembre 2018.

**** DÉPÔT**

RAPPORT SOMMAIRE DES PERMIS DU MOIS DE JUIN 2018

N° 18-07-207

DEMANDE D'AUTORISATION / ACCÈS AU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL ET À L'ÉGOUT

ATTENDU QUE Monsieur Yves et Mathieu Morin, propriétaires du bâtiment situé au 320, route 138, anciennement à usage commercial, nous ont fait parvenir une demande dans le but de leur autoriser l'accès au réseau d'aqueduc municipal et à l'égout, mais sans le service des matières résiduelles;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QU'étant donné la fermeture du commerce et dans le but de conserver l'état du bâtiment, les propriétaires souhaitent que la bâtisse soit habitée de manière résidentielle afin de prévenir le déperissement, le vandalisme et les effets néfastes dus à l'inoccupation de la propriété;

ATTENDU QUE cette demande se veut provisoire, dans l'attente de la vente du commerce;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le transfert de la requête de Messieurs Yves et Mathieu Morin au Comité Consultatif d'Urbanisme de la municipalité des Escoumins pour analyse et recommandations.

**** DÉPÔT**

ENREGISTREUR DE DONNÉES – EAU POTABLE

Bonne capacité
138 ¾ " d'eau

**** DÉPÔT**

BULLETIN DU RÉSEAU DES VILLAGES-RELAIS – FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC

**** DÉPÔT**

PROGRAMME ON BOUGE SUR LA CÔTE-NORD – LOISIR ET SPORT CÔTE-NORD

**** DÉPÔT**

RELEVÉ CONFORME – DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES/ MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

**** DÉPÔT**

REMERCIEMENTS – MUNICIPALITÉ DE YAMACHICHE/ CONGRÈS VILLAGE-RELAIS

**** DÉPÔT**

REMERCIEMENTS – LA POPOTE ROULANTE « LES DÉLICES MAISON »

**** DÉPÔT**

FOURNITURES HORTICOLES DES PRODUITS LAMBERT – TOURBIÈRE LAMBERT

**** DÉPÔT**

DEMANDE DE CITOYEN/ VITESSE DANS LA RUE DE LA RIVIÈRE

N° 18-07-208

AUTORISATION DE DÉPENSES/ ENTRETIEN TOUR DE REFROIDISSEMENT

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la dépense annuelle de 6 150 \$ (six mille cent cinquante dollars), plus les taxes applicables, pour le programme de traitement d'eau du Centre Sportif Charles-Édouard-Boucher auprès du fournisseur CHEM-AQUA selon leur offre de service datée du 16 avril dernier.

N° 18-07-209

RECOMMANDATION COMITÉ DE SÉLECTION/ DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'embauche de Monsieur Dany Gagnon, selon les recommandations du comité de sélection et de Monsieur Laurent Imbeault, consultant;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat de travail sur les conditions salariales et normatives à intervenir entre la municipalité et Monsieur Gagnon, à titre de directeur des travaux publics, et ce, pour une durée d'un (1) an;

QU'une période de probation de 5 (cinq) mois soit effective et incluse au contrat de travail.

N° 18-07-210

**SÉLECTION ET EMBAUCHE AU POSTE DE SECRÉTAIRE AU GREFFE –
REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ**

ATTENDU QU'IL y a lieu de remplacer la secrétaire au greffe de la municipalité des Escoumins en raison d'un congé de maternité;

ATTENDU QUE l'affichage du poste sera effectué à l'interne et à l'externe, en conformité avec les dispositions de la convention collective;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Madame Andrée Lessard, à procéder à l'affichage du poste de secrétaire au greffe pour un remplacement de congé de maternité, le processus de sélection et d'embauche étant réalisé par la municipalité des Escoumins.

N° 18-07-211

**FINANCEMENT D'UN MONTANT DE 28 500 \$/ APPROBATION DE
SOUSSION**

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Escoumins accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Populaire du Saguenay Saint-Laurent pour son emprunt de 28 500 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 98-300 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

5 300 \$	5.09 %	16 juillet 2019
5 500 \$	5.09 %	16 juillet 2020
5 800 \$	5.09 %	16 juillet 2021
5 900 \$	5.09 %	16 juillet 2022
6 000 \$	5.09 %	16 juillet 2023

N° 18-07-212

FINANCEMENT D'UN MONTANT DE 28 500 \$

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 98-300, la municipalité des Escoumins souhaite emprunter par billet un montant total de 28 500 \$;

ATTENDU QU'À ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'UN emprunt par billet au montant de 28 500 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 98-300 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE les billets soient datés du 16 juillet 2018;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2019	5 300 \$
2020	5 500 \$
2021	5 800 \$
2022	5 900 \$
2023	6 000 \$

N° 18-07-213

OCTROI DE CONTRAT/ RECONSTRUCTION DES ESCALIERS DE LA FRESQUE MARINE

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins souhaite reconstruire les escaliers donnant accès à la fresque marine du tunnel par la rue St-Marcellin Ouest (côté sud);

ATTENDU QUE Madame Andrée Lessard, directrice générale, a demandé une soumission pour la reconstruction des escaliers de la fresque marine auprès des cinq entrepreneurs locaux;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins a reçu 3 soumissions, dont 2 soumissions conformes, et une soumission non conforme;

Entreprise	Montant avant taxes
Plasteck	9 538.00 \$
Rémi Gagnon, entrepreneur général	9 310.00 \$
André Brisson	Non conforme

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil octroi le contrat pour la reconstruction des escaliers donnant accès à la fresque marine du tunnel par la rue St-Marcellin Ouest à Rémi Gagnon, entrepreneur général au montant de 9 310 \$ (neuf mille trois cent dix dollars) plus les taxes applicables.

N° 18-07-214

CLÔTURE DE LA SEANCE

À 19h35 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : 5

André Desrosiers,
Maire

Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.